



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation : Ile-de-France

Question écrite n° 1236

Texte de la question

M Michel Pelchat demande a M le ministre des transports et de la mer de bien vouloir l'informer de ses priorites concernant les transports en commun en Ile-de-France et plus particulierement dans le departement de l'Essonne.

Texte de la réponse

Reponse. - Le developpement des transports en commun en Ile-de-France est actuellement examine dans le cadre des travaux preparatoires du futur contrat de plan Etat-region pour la periode 1989-1993. Outre l'achevement d'operations deja lancees telles que le prolongement de la ligne de metro no 1 a La Defense, celui de la ligne A du RER jusqu'a Torcy - Eurodisneyland, le Trans-Val-de-Marne, site propre pour autobus reliant Rungis a Bobigny, ce contrat de plan devra traiter des problemes poses par la saturation de la ligne A du RER et des investissements destines a accroitre la securite ferroviaire, au nombre desquels la mise en service du systeme d'aide a la conduite et a la maintenance, Sacem, sur la ligne C du RER En ce qui concerne le departement de l'Essonne, desservi par les lignes B et C du RER ainsi que par le reseau de banlieue de la SNCF, il beneficie d'une qualite de service globalement satisfaisante. Les conditions de transport y ont ete ameliorees au cours des dernieres annees par la mise en traction electrique de la ligne Corbeil - La Ferte-Alais, ainsi que par la creation de dessertes supplementaires sur cette meme ligne. Un prolongement de l'electrification au-dela de La Ferte-Alais est envisage, sous reserve d'un concours financier des collectivites locales. Une autre etude en cours concerne la ligne C du RER dont la regularite doit etre sensiblement amelioree. Enfin, la desserte de la ville d'Evry fait elle aussi l'objet d'un examen portant sur la realisation d'une interconnexion a Juvisy de la ligne desservant Evry avec la ligne C du RER ou sur la creation de services supplementaires vers la gare de Lyon.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1236

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2273